



Paroles de Pie

N°77 – Juillet 2021



Ra'pie'des actualités



- Fermeture estivale de l'atelier Osez l'Vélo du 8 au 29 août 2021.



- Intervention « serpentesque » chez une adhérente de l'APIE accueillant, malgré elle, une Vipère aspic sur le seuil de sa maison à Biol. Rencontre intéressante et quelques conseils avisés pour que la vipère élise domicile un peu plus loin afin que toutes deux vivent dans de bonnes conditions.



- Bagnage Oedicnèmes criards : GPS posés sur 5 adultes + 1 adulte et 7 poussins bagués.



- Après un printemps d'animations très chargé, c'est la fin des animations scolaires. Retrouvailles avec les enfants à la rentrée !



- La campagne annuelle de capture de tortues de Floride va bientôt démarrer sur l'ENS de l'Étang de Saint-Quentin-Fallavier et la gravière d'Ecorcheboeuf. 2 individus nous ont déjà été rapportés par des promeneurs.



Rendez-vous du mois

Pour vous inscrire :

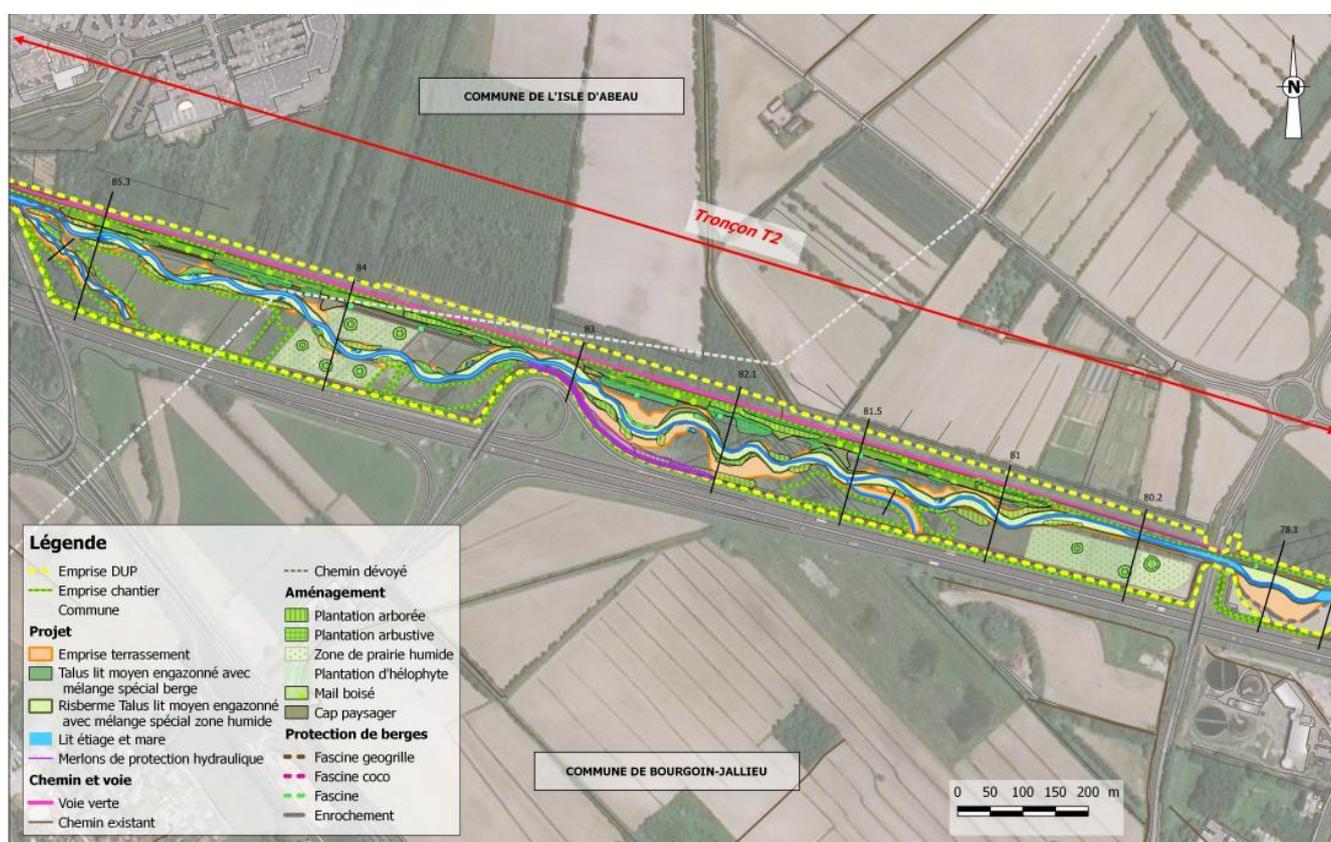
contact@apie-asso.net / 04 74 95 71 21

- **03/07, de 9h à 11h30** : animation « nature à dessiner », Étang de Fallavier, avec votre matériel de dessin. **Inscription obligatoire.**
- **05/08** : pique-nique Osez l'Vélo à Rosière : rendez-vous à l'atelier pour un départ à vélo à **19h** vers l'Étang de Rosière. Ou rejoignez-nous à l'Étang pour notre pique-nique d'été annuel.
- **17/07 matin**, séance remise en selle pour les cyclistes qui ont besoin d'un coup de pouce avant d'Osez le Vélo au sein de la circulation. **Inscription olv@apie-asso.net** ou 06 72 98 39 35
- **20/07, à la journée** : à Biol, balade naturaliste avec les salariées. **Inscription obligatoire.**

Renaturation de la Bourbre – enquête publique

L'Enquête Publique pour la renaturation de la Bourbre, de Bourgoin-Jallieu jusqu'à Villefontaine, se déroulera du 28 juin au 28 juillet. L'ensemble des documents sont accessibles [ICI](#) ou sur le site web de l'EPAGE (ex SMABB) <https://epagebourbre.fr/> (menu d'accueil -> « ressources » -> Enquêtes Publiques). Voir articles dans Paroles de Pie de mai et de juin 2021. Une réunion publique de présentation a eu lieu le 23 juin en ligne, avec un total de seulement 33 participants (dont près de la moitié de l'EPAGE ou des collectivités concernées).

Lors de cette réunion, seule la première partie des travaux a été présentée, correspondant aux mesures complémentaires de la station d'épuration de Bourgoin-Jallieu. Au niveau du tronçon T2, ces travaux consistent à détruire la zone humide spontanée qui s'est créée autour de la sortie d'autoroute Isle d'Abeau Est pour la remplacer par un méandrage de la Bourbre (extrait de carte ci-dessous issue de l'enquête publique). Sur ce tronçon, le lit de la Bourbre sera rabaissé, permettant de drainer les zones alentour. Ceci présenterait l'avantage d'aider la nappe à se drainer dans la Bourbre pour apporter un maintien à l'étiage et favoriser une température de l'eau moins chaude.



L'APIE et la FNE ont demandé pourquoi l'ensemble du projet de renaturation jusqu'à Villefontaine n'a pas été présenté. L'Agence de l'Eau a répondu que leurs subventions au projet sont conditionnées à la réalisation de l'ensemble du projet, et non pas uniquement ce premier tronçon, et que l'Enquête Publique concerne bien l'ensemble du projet. Les élus ont confirmé leur volonté politique de réaliser l'ensemble du projet, mais ont indiqué qu'ils ne peuvent pas le garantir du fait du blocage foncier. Ils n'ont pas rappelé qu'une solution existe : la déclaration d'utilité publique qui règle le blocage du foncier, si cela ne peut pas se faire à l'amiable.

L'APIE a souligné qu'elle soutient ce premier tronçon de renaturation, avec la destruction de la zone humide existante, uniquement si cela fait partie du projet d'ensemble de renaturation jusqu'à Chamagnieu. L'APIE a également souligné l'avis négatif (disponible [ici](#)) du Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) ainsi que les questions soulevées, notamment l'absence de réflexion sur des solutions qui permettraient de maintenir et gérer la zone humide spontanée existante.

Réponse : « si rien n'est fait », le lit de la Bourbre continuera à monter, aboutissant à l'inondation de la voie verte et des champs. Toutefois, ne serait-il pas possible de baisser le lit de la Bourbre tout en maintenant la zone humide existante (par exemple, par une simple écluse sur le débouché du Bion).

L'APIE interviendra à l'enquête publique pour demander :

- Que l'engagement des travaux sur ce premier tronçon soit explicitement conditionné à la réalisation de l'ensemble du projet de renaturation jusqu'à Villefontaine, notamment par l'engagement en même temps de la DUP d'acquisition du foncier nécessaire dans le cas où les négociations à l'amiable ne puissent pas aboutir.
- Qu'un scénario soit étudié pour que la zone humide spontanée existante soit maintenue et gérée, tout en baissant le lit de la Bourbre (trappe à graviers en amont), par exemple par une écluse à l'exutoire du Bion : c'est-à-dire « éviter » avant de « compenser ».

La végétation des pelouses sèches : Les plantes aromatiques

par Diane Robach

Allier botanique et gourmandise ? Et oui, c'est possible ! On agrémente souvent nos petits plats avec des plantes aromatiques. Cultivées en potager ou sur les balcons, elles poussent également naturellement sur les pelouses sèches ! Les conditions environnementales (nature du sol, quantité d'eau, température, etc.) influencent la concentration en huiles essentielles que ces plantes contiennent et qui leur donne un goût prononcé. Parmi les plus parfumées, on retrouve les thyms (plusieurs espèces du genre *Thymus*). Ces petites plantes couvrantes, aux tiges carrées et aux fleurs roses relèvent parfaitement tout ce qui est grillé.

L'Origan (*Origanum vulgare*), qui, de loin, peut être confondu avec du basilic mais qui est velu et dont les feuilles ne sont pas bombées, peut être séché ou se manger frais. Il se marie très bien aux garnitures de pizzas ou de lasagnes. Aussi, avec leur léger goût de concombre, quelques jeunes feuilles de Petite pimprenelle (*Poterium sanguisorba*), ovales, dentées et sessiles – qui sont rattachées directement à leur tige –, ajoutent une note étonnante aux salades d'été. De quoi mettre un peu de vert dans nos assiettes !



Thym faux pouliot
(*Thymus pulegioides*)



Origan
(*Origanum vulgare*)



Petite pimprenelle
(*Poterium sanguisorba*)

Points de vigilance : Il faut toujours être certain de la bonne identification d'une plante sauvage avant de vouloir la consommer. De plus, il est nécessaire de connaître son statut de conservation et de ne cueillir que les quelques brins qui nous seront utiles. On prélèvera les quelques feuilles ou tiges en évitant d'arracher les racines et seulement si la plante est en quantité abondante. Cela pour ne pas abîmer le milieu et pour en laisser à tous les autres utilisateurs (hommes, insectes, et autres animaux) ! Enfin, avant consommation, il est toujours préférable de faire un rinçage au vinaigre blanc suivi de 2 rinçages à l'eau claire.

La faune des pelouses sèches : La Pie-Grièche écorcheur

Par **Gabrielle TURPIN-ETIENNE**

Les pelouses sèches recèlent de biodiversité, notamment au niveau de l'avifaune. Les pelouses sèches sont particulièrement fournies en insectes, comme les orthoptères (grillons, sauterelles et criquets), ce qui en fait d'excellents garde-manger. Il est difficile de rattacher une espèce d'oiseau strictement à l'habitat pelouse sèche. Cependant, certains oiseaux utilisant les milieux ouverts comme terrain de chasse s'y retrouvent fréquemment.

Ainsi, sur les pelouses sèches présentant quelques fourrés et une surface assez importante, vous avez toutes vos chances de croiser une redoutable prédatrice : la Pie-Grièche écorcheur (*Lanius collurio*) ! Ce passereau appartenant à la famille des laniidés est bio-indicateur d'un milieu campagnard riche et diversifié. Il n'hésite pas à se mettre en évidence, observez au sommet des arbustes, des piquets de clôture, des fils aériens ; c'est peut-être une Pie-grièche ! Elle est observable de mai à septembre lors de sa période de nidification. Son régime est constitué de gros insectes, qu'elle repère à l'affût depuis un perchoir. Elles les attrapent au sol ou en vol avec son bec puissant et crocheté. Le mâle est facilement identifiable avec son masque de Zorro alors que la femelle affiche un bandeau brun. Les juvéniles lui ressemblent, mais la base de leur bec est jaunâtre. Une des particularités de cette espèce est de constituer des réserves appelées « lardoirs ». Pour ce faire, elle empale ses proies sur des épines ou des fils de fer barbelés. C'est également un bon indice de sa présence ! La Pie-Grièche écorcheur est l'espèce la plus fréquente en France, mais il est aussi possible d'observer pour les plus chanceux, la Pie-grièche grise, la Pie-grièche à tête rousse ou encore la Pie-grièche méridionale.



La plante du mois : la ronce commune

par Régis Curt

Détestée par les jardiniers, peu appréciée par les promeneurs (Sylvain Tesson dit « *la ronce est la vengeance du sentier battu* »), la ronce n'a pas bonne réputation. Tout au plus, lui reconnaît-on la production d'un fruit délicieux : la mûre. Pourtant la ronce mérite notre attention. Du point de vue botanique les ronces constituent un genre particulièrement complexe comportant de nombreuses espèces et sous espèces. Nous nous contenterons de présenter ici **Rubus fruticosus L, 1753** (famille des rosacées), espèce commune chez nous, mais qui regroupe des milliers de formes difficiles à distinguer.



Sous-arbrisseau vivace, la souche de la ronce émet chaque année de longs rejets (turions ou sarments) qui ont la capacité de s'enraciner par marcottage. La plante est également capable de former des drageons à partir des racines latérales. Enfin, la ronce se bouture facilement : le broyage des ronciers peut paradoxalement favoriser la propagation des ronces en stimulant le drageonnage et les reprises par bouture des fragments ! Ces capacités de reproduction végétative expliquent la rapidité de formation des ronciers impénétrables (sauf pour la faune qui y trouve refuge, le muscardin, par exemple, niche dans les ronciers).

Les fleurs apparaissent en grappes sur des tiges âgées d'au moins deux ans. La ronce a besoin de lumière pour produire des fleurs ; lisères et haies seront les lieux privilégiés pour la production de fruits. La forme des fleurs (coupe aplatie) permet un accès simple au nectar et au pollen et de nombreux insectes. Il suffit d'ailleurs de se pencher sur les fleurs pour observer une faune variée. Mellifère, la ronce est très fréquentée par les abeilles (domestiques ou solitaires) ou encore les bourdons. Les papillons ne sont pas en reste : nacré de la ronce, bombyx de la ronce, hespéries, etc. Enfin, les syrphes font aussi partie des hôtes de la ronce.

Quelques hôtes de la ronce :



Abeille domestique



Syrphe ceinturé



Bourdon



Téléphore fauve



Cylindromyia bicolor

Pour la dissémination des graines, la ronce peut compter sur de nombreux consommateurs de mûres : oiseaux frugivores principalement, mais aussi des mammifères carnivores tel le renard. Des études montrent que le pouvoir germinatif des graines augmente après digestion des baies par les animaux.

Garde-manger pour de nombreuses espèces, abri pour beaucoup, la ronce a aussi un rôle dans l'évolution des milieux. Plante pionnière, peu consommée par les herbivores (à l'exception du chevreuil) la ronce génère un couvert favorable à la germination d'espèces ligneuses (chênes, frênes, merisiers...). Cet avantage est toutefois à relativiser : le roncier trop dense empêchera la lumière d'arriver aux jeunes pousses.

Les adeptes de la biodiversité au jardin voudront lui rendre justice en lui gardant une place, mais *Rubus fruticosus* restera une compagne envahissante qu'il faudra avoir à l'œil. Pour autant restons tolérants avec la ronce.

Concluons avec ce poème de Louis :

Ronces

*Captive du mauvais sort, la Ronce
Nourrit ses épines. Silencieuse,
Elle endure son tourment.
Pourtant, fière et pleine d'espoir,
Elle découvre ses jeunes pousses
Qui s'élèvent douces et tendres.
Les troupes joyeuses d'enfants et les perdrix
se réjouiront de ses baies offertes.*

Pour en savoir plus, lisez la gazette des plantes qui lui a consacré un bel article : [L'important c'est la ronce, croyez-moi !](#)

L'idée nature du mois avec les enfants : empreintes de feuilles

par Elsa Paget

Partez en balade avec, dans votre sac-à dos, des crayons de papier, quelques craies grasses, du papier et un support dur et plat. Installez vos enfants par terre et demandez-leur de dessiner des formes différentes : par exemple des cercles pour les plus petits ou encore des arbres, oiseaux, etc., pour les plus grands. Il s'agit ensuite d'envoyer les enfants récupérer des feuilles avec nervures en relief dans les alentours, puis de « colorier » leurs dessins en plaçant la feuille entre le support dur et le papier. Attention, pour un meilleur résultat, la craie doit être frottée sur le papier à l'horizontale.

Résultats surprenants et originaux !



La nature est belle...

Photos : Patrick Epitalon



Outre les oiseaux, le parc de Fallavier héberge aussi des écureuils, dont un qui a bien voulu poser pour Patrick.

Nos jardins sont aussi des réserves de biodiversité, comme en témoigne l'Ophrys abeille photographiée dans son jardin.



Succès pour les animations vélos :

Par Guy Valentin

Comme tous les ans, l'APIE a été sollicitée pour des animations Osez l'Vélo diverses en mai et juin. Après l'année 2020 qui fut celle des annulations en série, l'année 2021 est celle de l'incertitude. Ce n'est pas simple à organiser, pas facile pour les bénévoles, car apprendre une semaine en amont qu'une animation prévue depuis plusieurs mois est annulée ou décalée d'une semaine demande une certaine souplesse dans les emplois du temps !

Mais le résultat a été à la hauteur avec :

- Une séance de vérification de vélo une matinée, suivie d'une animation « crevaison » l'après-midi avec manipulation des roues, pneus, chambres à air et rustines pour une classe mixte CM1/CM2.
- Une séance « crevaison » au Village Mobile à Bourgoin-Jallieu pour les enfants du Village et ceux du Conseil Municipal des Enfants. En partenariat avec les mécanos vélo d'Emmaüs de Bourgoin-Jallieu.
- Un dimanche à la Côte St-André pour un stand Atelier Mobile pour leur première journée « Tous à Vélo ».
- Un dernier contrôle des vélos préparés avec des élèves du collège Allende à Bourgoin-Jallieu début 2020, puis début 2021, avant leur grande balade vélo avec nuitées. Grande première pour celles et ceux qui jusqu'alors avaient rarement quitté leur quartier de résidence.
- Un stand atelier Mobile un samedi après-midi à Bouvesse-Quirieu pour leur première Fête dans le Guidon, « Via Vélo ».



Discours des élus, les « grands », avant l'animation avec les enfants du Village Mobile et du Conseil Municipal des Enfants.

Comme d'habitude, les animations auprès d'enfants ont suscité leur intérêt et les animations grand public ont permis à beaucoup de découvrir l'existence des ateliers associatifs, participatifs et solidaires et pour d'autres de pouvoir échanger sur les diverses activités de l'APIE, dont l'atelier Osez l'Vélo. Après en avoir entendu parler, avoir vu des articles dans des journaux ou sur internet, rencontrer des membres de l'association a donné à plusieurs l'envie de se rapprocher de l'APIE.

Malgré l'annulation in-extremis de la Fête du Vélo de la CAPI, reportée au samedi 18 septembre 2021, et quelques autres animations, nous avons réussi à rencontrer du public.

Tout cela n'aurait pas eu lieu sans la motivation de bénévoles de l'équipe d'Osez l'Vélo qui, en plus des permanences hebdomadaires, ne comptent pas leur temps pour animer nos stands divers et variés.

Merci à vous !



Un père de famille réalise qu'un frein « bidouillé » ne permettra pas à ses enfants de stopper leur vélo !

Lane : le covoiturage sans réservation au service des trajets domicile-travail

Par Guy Valentin

L'APIE a été contactée par Lane qui souhaite communiquer sur leur service auprès des adhérents. Nous leur ouvrons les pages de Paroles de Pie pendant que de leur côté, ils communiquent sur les activités Osez l'Vélo dans une prochaine Newsletter. Depuis 2018 nous intervenons souvent ensemble lors d'animations sur les mobilités.

Lancé en automne 2018, Lane est un réseau de covoiturage entre le Nord-Isère et Lyon. Avec son système innovant de covoiturage sans réservation, Lane peut garantir une qualité de service comparable à celle d'un transport urbain (5 minutes en moyenne d'attente le matin).

Une première en France, et le service entend accélérer son expansion dans les prochains mois.

Le projet est porté par Ecov, start-up spécialisée dans le covoiturage et soutenue par la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère et le Grand Lyon Métropole.

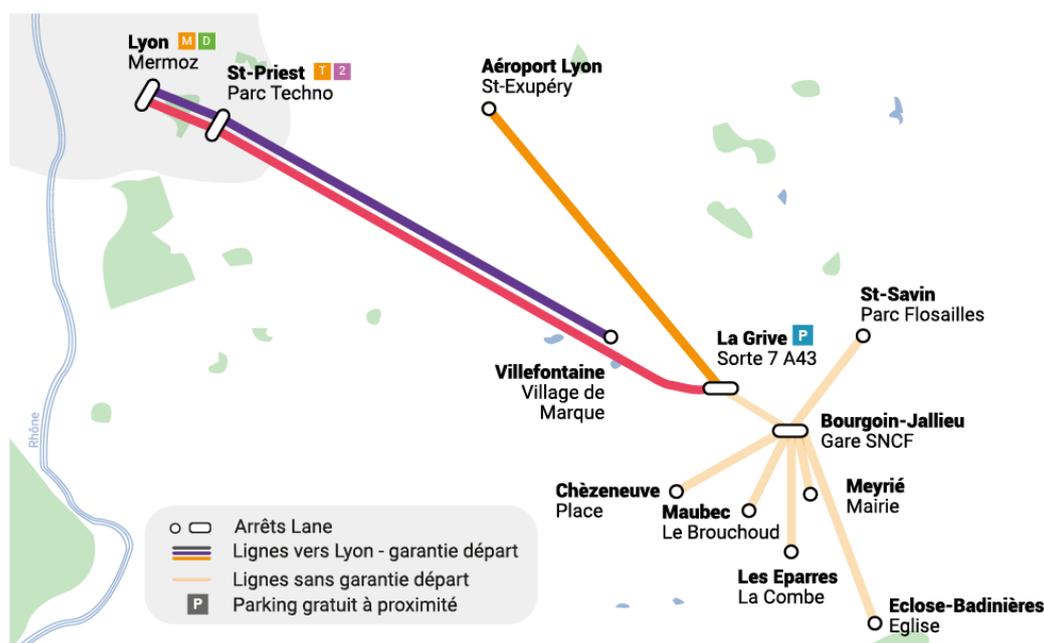
Lane a pour ambition de démocratiser un nouveau concept de covoiturage domicile-travail en temps réel. Intervenant dans les zones peu accessibles en transports en commun, il offre une véritable alternative à tous les "périurbains" dépendants de leur voiture, fluidifie le trafic automobile aux heures de pointe, réduit l'empreinte carbone et le coût des déplacements quotidiens.



Borne tactile Lane

Depuis les bornes tactiles installées aux arrêts Lane, l'utilisateur ou "Laner", demande son trajet instantanément sans avoir préalablement réservé et attend l'arrivée d'un conducteur utilisant lui aussi le service. À l'image d'un bus, le passager est conduit d'un arrêt Lane à un autre. Grâce à sa technologie innovante faisant interagir la borne avec des panneaux lumineux (placés aux arrêts) et l'application mobile, les conducteurs sont avertis qu'un passager est en attente.

5 lignes desservent actuellement les villes de Lyon, Saint-Priest et l'Aéroport St Exupéry depuis La Grive (sortie 7) et Villefontaine (sortie 6). D'autres lignes, appelées lignes péri-urbaines, permettent de rejoindre le centre de Bourgoin-Jallieu depuis les communes limitrophes (Meyrié, Chèzeneuve, Maubec, Les Eparres, Eclose-Badinières, Ruy-Montceau...).



Gratuit pour le passager, le service est ouvert aux utilisateurs pour des trajets entre 6h30 et 9h de la CAPI vers Lyon puis de 16h à 19h au retour. Le conducteur, quant à lui, perçoit 2 € par passager pris en charge auquel s'ajoute 1€ pour tout trajet réalisé avec l'application.

En cas d'attente supérieure à 15 minutes, Lane active une garantie qui assure à l'utilisateur d'être emmené à destination par un taxi ou VTC à la charge de Lane.



Sur l'app, j'appuie sur
DÉMARRER
en partant de chez moi



Je passe devant les
ARRÊTS
et les panneaux lumineux



J'embarque les
PASSAGERS
qui se trouvent aux arrêts



Je perçois une
INDEMNISATION
pour chaque trajet*

Les premières années d'exploitation ont permis de valider le travail de Lane et son équipe. Une véritable solidarité au sein de la communauté des Laners se fait sentir, et les retours des usagers sont très encourageants :

- « Le matin je ne sais jamais à quelle heure je vais partir, du coup c'est trop difficile pour moi de fixer des rendez-vous précis. Ce qui est bien avec ce service c'est sa flexibilité, je peux partir quand je veux et je prends en charge les passagers qui attendent au moment où je passe près de la borne. » Olivier, conducteur.
- « Ça peut être un frein de tomber sur un nouveau conducteur ou conductrice à chaque trajet. Mais comme j'ai vu que l'équipe Lane m'accompagnait du début à la fin du trajet, j'avais confiance, ça rassure de savoir que quelqu'un a les coordonnées des inscrits ou qu'on peut communiquer les coordonnées d'un conducteur s'il n'est pas inscrit. » Alexandre, passager.
- Vincent, adhérent de l'APIE, a utilisé plusieurs fois ce service pour des rendez-vous à Lyon au départ de Bourgoin Jallieu. « J'ai apprécié que même sans passage de conducteur le départ soit garanti par taxi ou VTC pris en charge par Lane. Pour l'avoir testé une fois à l'aller et une fois au retour, je confirme que le système fonctionne réellement. »

Chiffres clés :

- ✓ Plus de 5 100 inscrits
- ✓ 5 minutes d'attente sur les meilleures lignes
- ✓ Presque 10 000 covoiturages réalisés en 2 ans et demi
- ✓ $\frac{3}{4}$ des usagers ne pratiquaient pas le covoiturage auparavant
- ✓ Un peu plus de cinq fois le tour de la Terre parcouru en covoiturage (à raison d'environ 30 km/trajet)

Vous avez découvert l'association récemment ?
Faites-nous part de vos impressions ! Et si vous désirez participer à la prochaine lettre « Paroles de pie », je vous invite à m'envoyer vos articles avec éventuellement une photo par mail à contact@apie-asso.net avant le 25 du mois.

A bientôt,
Margot la Pie



Relecture : Merci à Daniel Chauvin, Régis Curt, Laurent Schwartz, Mélanie Sillon-Hugon, Guy Valentin.